

Réf: Dossier 320552

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA METRAL LINE SARL » en abrégé « AML SARL »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET QUARTIER HÔPITAL ;
BLOC : 27 ; PORTE : 01 ; TELEPHONE : 07-09-72-83-98., Lot
N/D, Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA METRAL LINE SARL » en
abrégé « AML SARL »

Objet : Transit (maritime, aérien, terrestre et ferroviaire), transport (marchandises et passagers), logistique, manutention, avitaillement, acconage, consignation, Import-export, locations d'engins, distribution, ramassage d'ordures. et pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET QUARTIER HÔPITAL ;
BLOC : 27 ; PORTE : 01 ; TELEPHONE : 07-09-72-83-98., Lot
N/D, Ilot N/D

Dirigeant(s) M COULIBALY SINDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06284 du 27/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38375/GTCA/RC/2024 du 27/06/2024

